

**Table ronde 3
des 5^e Rencontres
de l'éducation
populaire**

**Déplacer les lignes, bousculer les cadres :
quels pouvoirs d'agir citoyen ?**

**Vendredi 5 décembre 14h45 - 17h00
Friche la Belle de Mai, Grand Plateau**

Les pratiques de l'éducation populaire telles qu'elles se déploient aujourd'hui proposent des formes différentes d'engagement, qui demandent à être rendues visibles. Qu'elles prennent place au cœur des quartiers, en centre social, ou en ferme urbaine, ces initiatives vivaces déplacent les lignes, bousculent les frontières et les cadres établis. **Elles inventent d'autres manières de « faire citoyenneté » : plus horizontales, ancrées dans le quotidien, articulant acteurs associatifs, habitants et institutions.**

Comment ces pratiques contribuent-elles à renforcer le pouvoir d'agir individuel et collectif ? Quels rapports de force, tensions ou coopérations produisent-elles ? Et en quoi permettent-elles d'ouvrir de nouveaux espaces éducatifs et/ou démocratiques, en particulier pour celles et ceux souvent tenus à distance de la participation politique classique ?

Animation : Elisa Desbrosses

Consultante en ingénierie culturelle, co conceptrice du programme de tables rondes des Rencontres, aux côtés des services de la Ville de Marseille.

Interventions :

▪ **Alice Daquin, post-doctorante et ingénieure de recherche au laboratoire Mesopholis (Université Aix-Marseille).**

En 2024, Alice Daquin une thèse de doctorat consacrée à "L'intermédiation aux marges de l'État. Une ethnographie du maternalisme politique dans un quartier populaire de Marseille." Ce travail d'enquête ethnographique, au sein d'une cité d'habitat social au nord de Marseille, mobilise la sociologie, l'anthropologie et les sciences politiques, pour rendre compte de cet entre-deux stratégique et ambigu que les mères jouent entre les habitants des quartiers populaires et l'État.

L'utilisation du terme « Citoyenneté » n'est jamais neutre : face à la parole médiatique et publique, il convient donc de se demander **à qui l'on s'adresse lorsque se fait jour un appel, voire, une injonction à la citoyenneté.** Tout se passe en effet comme si, dans les discours dominants, certains se devaient de faire **les preuves de leur citoyenneté** : c'est le cas des personnes habitant en quartiers populaires, au contraire d'autres segments de la population, pour qui faire ses preuves (de citoyenneté, de rapport à la norme qu'elle induit) n'est pas envisagée comme nécessaire, mais au contraire comme allant de soi.

Il existe un rapport ambivalent entre Etat et quartiers populaires : du fait de multiples formes de précarité, les habitants et habitantes dépendent davantage de l'Etat : il s'agit donc d'attirer l'attention des pouvoirs publics, pour tâcher de pallier cette situation, et en même temps de « se méfier » de l'Etat, au regard des coûts induits.

La présence de l'Etat y est de fait contradictoire, et, dans ce contexte, les habitants et habitantes y déploient d'autres manières de se mobiliser, d'agir. Cette présence contradictoire, voire « chaotique » de l'Etat ouvre des interstices pour faire avec la présence particulière de l'Etat. Trois stratégies possibles vis-à-vis de l'Etat peuvent être repérées :

- **La fuite / l'évitement :** peu disponible dans le cas des familles des quartiers (qui en ont davantage besoin, du fait du cumul des précarités)
- **L'opposition :** potentiellement très coûteuse, cette stratégie est peu mobilisée/
- **Faire avec :** œuvrer en articulation avec les pouvoirs publics. Cette stratégie apparaît comme faisant particulièrement sens, et c'est elle qui est d'abord mobilisée par les mères en quartiers populaires, faisant bouger les lignes plus habituelles de l'interaction des personnes avec l'Etat.

Pourquoi les mères ? **La figure de la mère est très valorisée à la fois au sein du quartier (respectabilité) et par les pouvoirs publics**, dans un contexte où la masculinité en quartier populaire est largement perçue de façon déviante, à travers deux figures : le délinquant et le père absent. **La « daronne » au contraire (dame et baronne) est une ressource politique** : elle constitue pour le quartier **l'opportunité de négocier avec la présence de l'Etat**. Et pour l'Etat une intermédiation stratégique (et gracieuse) de présence dans le quartier.

Dès lors, les mères **acquièrent des compétences de gestion de relation** avec l'Etat, qui profitent à tous. Elles font circuler des ressources, ont un rôle de médiation, sont les portes paroles de l'Etat vers le quartier et inversement. Leur action ne se traduit généralement pas par la création de nouveaux dispositifs, mais **permet de donner « l'impression » que l'Etat est à proximité**.

Ce rôle, non formalisé et valorisé uniquement dans certaines limites, est quotidien, à travers différents espaces : la rue, le guichet, le local associatif, la mise en place de réunions. Si **cette intermédiation aux marges de l'Etat bénéficie à la fois au quartier et à l'Etat, les mères doivent en supporter le risque et le coût**. Il peut exister sur elles un soupçon au niveau du quartier (elles sont trop proches de l'Etat), et inversement de la part de l'Etat (trop proches du quartier) : **elles jouent donc un entre deux fragile**, et n'ont que peu à gagner pour elles-mêmes, leur pouvoir d'agir se trouvant très localisé, et quasiment pas transférable au-delà des limites du quartier.

A noter que l'intermédiation ne doit pas être « romantisée ». Les mères peuvent aider à mobiliser etc, mais aussi à faire taire les colères. Les intermédiaires peuvent « boucher » in fine, retarder, voire empêcher l'action (« on ne bouge pas parce que... »)

Quoiqu'il en soit, **le fil que ces mères tissent est bien celui de la relation, relation qui de fait est un agir politique**. A travers elles, **se fait jour une citoyenneté interstitielle**, en dehors des cadres, pour le bénéfice croisé du quartier et de l'Etat, mais avec fort peu de compensations pour celles qui en sont les actrices.

■ Hélène Balazard, chargée de recherche en sciences politiques au Laboratoire EVS (Environnement Ville société), et enseignante à l'École de l'aménagement durable des territoires (ENTPE), Vaulx-en-Velin.

Les recherches d'Hélène Balazard portent sur la citoyenneté des personnes éloignées de la participation politique, les formes d'action collective, les processus de politisation et l'éducation à la citoyenneté, en interaction avec les acteurs de terrain. Ses travaux en cours (Institut Alinsky) s'inscrivent dans une réflexion sur la démocratie de l'interpellation, c'est-à-dire la capacité des citoyennes et citoyens à questionner, contester et influencer l'action publique en dehors des cadres institutionnels classiques. En analysant ces dynamiques, Hélène Balazard explore les conditions d'un renforcement du pouvoir d'agir citoyen et d'une démocratie plus inclusive, construite avec et par les personnes concernées.

La démocratie d'interpellation fait écho à des formes de citoyennetés actives non prévues, que ce soit à l'adresse de l'Etat et des pouvoirs publics, mais aussi vis-à-vis de grandes entreprises, de bailleurs sociaux etc.

Dès lors, **faut-il pour que cette forme de démocratie soit efficace, qu'elle reste non prévue, ou faut-il au contraire l'anticiper, lui donner une cadre ?**

La période actuelle est massivement marquée par l'entrave et la répression vis-à-vis du monde associatif, avec le recours à la délégitimation, la stigmatisation, voire l'intimidation, non seulement du politique mais aussi de la société civile, notamment d'extrême droite. Fondamentalement la question qui se pose dans ce contexte est **de quelles manières les pouvoirs publics peuvent-ils protéger, voire, encourager la vie associative, à savoir l'un des ressorts fondamentaux de la vie démocratique ?**

En 2013, le Rapport Mechmach-Baquet 2013 et à sa suite l'action du collectif Pas Sans Nous posaient les bases d'orientations nationales pour préserver l'indépendance associative, avec notamment l'idée de la constitution d'un fond de financement associatif, national, public, garanti.

A l'échelle locale, certaines collectivités - en l'occurrence des Villes telles que Grenoble, Villeurbanne ou Strasbourg - ont travaillé sur ce point, ainsi que sur les modalités de prise en compte de l'interpellation citoyenne. **Une étude est menée par Institut Alinsky autour de ces « territoires d'interpellation ».**

Ainsi, à Grenoble est mise en place une garantie du droit d'interpellation. Par exemple, une pétition habitante est prise en compte comme suit :

- 50 signatures = droit de médiation, de rencontre d'un agent
- 1000 = droit de convention citoyenne locale,
- 8000 = droit d'organisation d'un référendum d'initiative citoyenne

En outre, **pour toutes et tous, existe un droit à l'expertise** (savoirs universitaires, notamment), **et un droit à des ressources** (salles pour se réunir etc), y compris, pour la Ville, se faire ressource pour l'interpellation même lorsque la Ville n'est pas l'échelon interpellée.

Une question fondamentale sous-tend la mise en place de ces cadrages, à savoir comment faire pour que, **à l'instar de différents dispositifs institutionnalisés de « participation », ce type de démocratie ne creuse pas les inégalités sur un territoire donné, mais tende au contraire à les réduire ?**

Dans un même ordre d'idée, que ce soit au niveau local que le droit d'interpellation soit travaillé pose un problème d'égalité des personnes au plan national, puisque seules certaines s'engagent aujourd'hui sur la voie de la prise en considération active de la démocratie d'interpellation (Grenoble, Strasbourg, Villeurbanne...)

▪ Cyprien Giffon, Ligue de l'enseignement, FAIL 13 - Tables de Quartier et de l'écologie populaire, Marseille et Salah Souli, résident de Notre Dame Limite, habitant engagé dans la revendication et victoire du retour du bus de nuit.

Espaces d'intermédiation et d'une démarche « participative », inclusive et démocratique à l'échelle locale, les Tables de quartier ont, en France, d'abord fait l'objet d'une expérimentation de 3 ans (2014-2017) portée par la Fédération des Centres Sociaux de France et la Coordination Pas Sans Nous, dans différentes villes. Dans leur format « marseillais », les tables de quartier interviennent depuis juin 2019, dans 20 Quartiers Politique de la Ville de Marseille. Comment fonctionnent ces tables, et quels en sont les enjeux structurants ? A l'articulation entre société civile, monde associatif et institutions, comment concrètement permettent-elles de contribuer à augmenter le pouvoir d'agir citoyen ?

Les tables de quartier sont nées du rapport Mechmach-Baquet de 2013, et **trouvent leur origine dans le constat du peu de possibilités de participation citoyenne dans les quartiers populaires.** Le financement de ces tables repose sur un partenariat entre Ville, Préfecture et Métropole.

Parmi les tables de quartier en fonctionnement aujourd'hui à Marseille, certaines tables n'ont plus de salariés ressources, et sont devenues autonomes, auto gérées par les habitantes et habitants.

En tant qu'animateur salarié, **la question préalable à la naissance d'une table est comment engager le travail à partir des besoins et enjeux repérés et exprimés par les habitantes et habitants**, et non de venir à priori avec des éléments extérieurs. Cela induit un temps de rencontre et d'écoute préalables, patient et minutieux, pour savoir sur quels sujets il faut travailler, comment, avec qui etc.

Focus sur le quartier marseillais de Notre Dame Limite :

Le quartier comprend 3 centres sociaux, un tissu associatif dense, de grands ensembles entourés de tissus pavillonnaires. La population est très jeune, présente un très fort taux de chômage, avec un taux massif de jeunes gens ni scolarisés, ni en emploi. Le quartier présente un cumule de difficultés croisées : chômage, mais aussi, logement, narco trafic et, mobilité.

Le quartier se situe à 10 kilomètres du centre-ville. Or, **en juin 2024, l'autobus de nuit (ligne 526) est brusquement supprimé**, et, dès 21h, plus aucun transport n'est disponible pour relier le centre-ville aux quartiers de Notre Dame Limite, pourtant très excentrés. Dès lors, il faudra relier le dernier point de transport public au quartier à pied, via une route, longue et très pentue, que les habitantes - pour des raisons de sécurité encore plus impactées par cet arrêt nocturne que les habitants - appelleront « la route de la mort ». La colère monte face à cette injustice urbaine, puisque pour sortir le soir, tout pousse à l'achat d'une voiture. Les habitant.e.s qui travaillent dans la restauration, dans la sécurité ou dans d'autres métiers aux horaires tardifs voient leur temps de trajet drastiquement augmenter.

Salah Souli se mobilise, interpelle les pouvoirs publics et les relais locaux, jusqu'à rencontrer Cyprien Giffon, animateur, à qui il soumet cette préoccupation majeure, **et ils créent ensemble avec d'autres habitant.es, un collectif citoyen**.

En parallèle, **un autre collectif d'anciens "grands frères" du quartier s'intéressent à la mobilisation et vient proposer des actions plus directes pour faire avancer les choses**.

Avec le soutien du centre social de La Solidarité, les habitant.e.s interpellent la presse, font circuler une pétition, se réunissent, obtiennent le soutien de la mairie de secteur et de la mairie centrale jusqu'à ce que la RTM rétablisse la ligne quelques semaines après.

Cet exemple donne à voir à la fois la réussite possible de mobilisations citoyennes, mais aussi les chemins détournés (le second collectif, la presse) que ces mobilisations d'interpellations peuvent prendre dans leurs réussites.

Les tables d'écologie populaire quant à elles fonctionnent à partir de financements européens. Elles sont fraîchement nées et, en 2025, sont en période de « galop d'essai ». Il en existe 3 sur Marseille dont une à Notre Dame Limite, une autre aux Néréides - Valbarel (11ième) et une autre à Bompard - Corderie (Centre ville).

Travaillée à partir des besoins des habitants, la question de l'alimentation y est apparue comme une évidence. Autour de cette question, il s'agit in fine de **répondre aux besoins immédiats et d'outiller vis-à-vis de la catastrophe climatique**, mais ce en partant de préoccupations partagées avec et par les habitants.

Or, le droit à une alimentation de qualité, locale (décarbonée) a été partagée comme essentielle ; les besoins plus précis des personnes ont été collectés par un travail d'enquête, qui reposait sur un lien de confiance tissé au préalable.

A noter que, dans le cadre d'une écologie populaire et à l'appui notamment des écrits de Fatima Aouassak, **il convient de prendre en compte la difficulté de se projeter dans le temps en quartier populaire**, dans la mesure où les personnes vivant dans ces quartiers sont à la fois délégitimées dans leur présence sur le territoire, et connaissent souvent des conditions de vies si précaires qu'elles ne peuvent que très difficilement se projeter dans des préoccupations d'avenir.

Voir le site de la Ligue de L'Enseignement 13 : <https://laligue13.fr/les-tables-de-quartier>

▪ **Inès Fouvet, coordinatrice du pôle pédagogie et renaturation - ferme urbaine agro écologique le Paysan Urbain, et Anaïs Brondino, coordinatrice de l'Ecole ÊTRE.**

Le Paysan Urbain Marseille Métropole œuvre depuis 2017 pour la place de la nature en ville et la lutte contre les précarités. Depuis 7 ans, les activités de l'association se sont étoffées. Acteur de l'agriculture urbaine, nous produisons des micros-pousses, créons des jardins en ville et dans les milieux scolaires, menons des animations pédagogiques autour du vivant et renaturons via notre pépinière de plantes locales. Au Paysan Urbain, nous sommes convaincus que les liens au vivant sont de puissants leviers pour se recentrer, prendre confiance en soi, travailler son rapport au travail et à la société, permettre de nouer des liens sociaux. C'est pourquoi nous menons nos activités sous forme de chantier d'insertion et formons de jeunes décrocheurs aux métiers verts et verdissants avec l'Ecole ETRE. La reconnexion au vivant constitue le fil conducteur de notre action : elle représente à la fois un objectif écologique et un levier d'émancipation. Cette immersion dans la nature permet aux participants de développer leurs compétences techniques, de renforcer leur confiance en eux et d'accroître leur pouvoir d'agir. L'association veut aujourd'hui jouer un rôle structurant auprès des collectivités, des entreprises, des citoyennes et citoyens pour sensibiliser, transmettre et rendre Marseille et sa région plus verte et plus résiliente.

Le Paysan Urbain est une ferme urbaine agro écologique située sur le site du Cloître, dans le 13^{ème} arrondissement de Marseille. Notre mission s'articule autour de **deux axes complémentaires : environnemental et social**. Paysan Urbain à la renaturation d'espaces urbains en créant des écosystèmes productifs et résilients au cœur de la ville et accompagne des personnes en parcours d'insertion socio-professionnelle à travers une pédagogie du « faire », fondée sur l'expérimentation et la valorisation de l'apprentissage par l'erreur.

Les interventions du Paysan Urbain sont de multiples natures :

- **Création et animation de jardins en pied d'immeuble** par les salariés en parcours d'insertion du Paysan Urbain, en lien avec les habitants du quartier, comme à la Cité de la Marie dans le 13^{ème} arrondissement. Ces ateliers permettent à la fois la réappropriation d'espaces naturels et vivants par les habitants dans une démarche de connexion à la nature, le renouveau du lien intergénérationnel et inter-habitants, ainsi que l'éloignement des zones de deal par le changement d'usages des espaces pour/par les habitants.
- **Animation et co-entretien des jardins dans des espaces de vie**, comme à l'Auberge Marseillaise dans le 8^{ème} arrondissement. Le jardin y est utilisé comme zone tampon et zone ressource pour des femmes en très grande précarité, afin de créer des zones d'expressions, des liens et des expériences autour du vivant, en favorisant le lien parent-enfant et le droit à l'expérimentation.
- **Eveil à la nature et partage de savoir-faire avec des enfants**, en écoles comme en centres de loisirs. Les enfants découvrent de nouvelles choses et prennent confiance en leurs compétences : ils prennent conscience que chaque petite décision peut avoir un impact sur les autres (son camarade, la biodiversité...), et incarnent ensuite avec plaisir un rôle de partage et de médiation au sein des familles.

Qu'il s'agisse de jardins partagés, d'ateliers avec les enfants ou de l'École ETRE, toutes les actions partagent une intention commune : **se mettre au service du bien commun et de la nature en créant du lien, des expériences collectives et en mobilisant nos sens**. Par ces pratiques ancrées dans le vivant, Paysan Urbain favorise l'émancipation et le pouvoir d'agir de tous nos publics.

Au travers de ses activités jardin, le Paysan Urbain s'adresse à toutes les classes d'âge, mais touche principalement les adultes et les jeunes enfants. C'est notamment de ce constat que naît le projet de porter **l'Ecole ETRE Marseille**, afin d'accompagner des jeunes de 16 à 25 ans au plus près de leurs besoins socio-professionnels spécifiques.

En effet, **pour des jeunes en recherche d'orientation, les métiers de la transition écologique sont particulièrement pertinents** : ils sont à la fois **accessibles et porteurs de sens, souvent ancrés dans la pratique et le travail manuel**. Forte de ce constant, l'école ETRE accompagne les jeunes en décrochage scolaire à la découverte de ces métiers, via des parcours allant de 2 semaines à 6 mois.

L'objectif premier est de **remobiliser les jeunes et de les accompagner dans la reprise d'un rythme en éveillant leur curiosité dans un cadre bienveillant**. Pour cela, l'équipe travaille avec eux dans une pédagogie par le faire, où ils et elles apprennent en faisant, en lien direct avec des artisans et artisanes. La transmission des savoir-faire se fait par l'expérimentation, pour donner envie d'aller plus loin et se former plus avant.

« On va chercher les jeunes, pour ouvrir avec elles et eux des portes dont ils ne soupçonnaient pas l'existence. On passe par la Mission Locale, les centres sociaux, nos propres réseaux... et aussi par les mères, qui assument souvent un rôle d'orientation important pour les jeunes ! »

La deuxième question est **comment faire pour leur redonner du pouvoir d'agir et de la confiance, pour les aider à se projeter dans le monde tel qu'il est ?** Pour ce faire, il faut être transparent sur le fonctionnement du Paysan Urbain, et continuer de co-construire le projet avec les jeunes. A chaque début de parcours, une charte collective est rédigée avec le groupe selon des règles édictées ensemble, dans une tradition éprouvée d'éducation populaire : **les jeunes amènent eux-même les règles** et explicitent collectivement comment ils veulent les mettre en place, devenant en cela acteurs du cadre de leur formation.

« Comment faire collectif ? On construit avec les jeunes, et en cela on travaille ensemble les questions de citoyenneté : on accueille et valorise les revendications, on en parle, pour ajuster les parcours au plus près du réel de leurs besoins ».

A noter que la mixité est importante à l'école ETRE : *« des jeunes de tous horizons nous rejoignent : certains ont décroché au collège et d'autres après la Licence, ils ont tous et toutes des parcours très différents et viennent de milieux variés. Par la rencontre avec cette diversité, chacun permet à l'autre de prendre du recul sur son propre parcours. »*

Découvrir le site internet du Paysan Urbain et de l'école ETRE : lepaysanurbain.fr/ecole-etre

■ Nora Primus, Cheffe de projet animation territoriale et partenariale auprès du DGA Ville plus Juste et plus Solidaire - Ville de Marseille

Focus Etats Généraux de la Vie Associative : **la démarche États Généraux de la vie associative déployée en 2025 est une démarche de co-construction travaillée dans une logique de proximité avec l'idée pour la Ville de faire avec les associations.**

Au fil des ateliers, il s'agit de faire avec en prenant le temps, pour construire un dialogue, une collaboration entre associations et collectivité. L'accompagnement d'une facilitatrice graphique a été un des fils conducteurs au gré des 4 rendez-vous collectifs autour de 3 questions structurantes (voir le document *Etats Généraux*)

De cette démarche, est née **une charte d'engagement réciproque entre Ville et associations signataires**. Pour la Ville, des transformations des modes de faire sont induites par la charte : ainsi, la mise en place d'un financement unique par action va nécessiter la co instruction entre services, ce qui n'était pas nécessairement le cas jusque-là. **Le travail des Etats Généraux déplace donc la relation Ville tissu associatif vers une relation de confiance réciproque**, d'une part, et fait bouger les lignes en interne à la Ville de Marseille, d'autre part.

Découvrir plus avant la démarche Etats Généraux de la Vie Associative : www.marseille.fr/solidarite/actualites/etats-generaux-de-la-vie-associative

▪ **Perrine Prigent Adjointe au Maire de Marseille en charge de la valorisation du patrimoine, de l'amélioration des espaces publics, de la place de l'eau dans la ville et de la ville résiliente qui conclura nos échanges**

Mise en perspective – mot de conclusion : « Parmi les notions clés de cet après-midi, je retiens bien sûr celui de **citoyenneté(s)**, mais aussi **d'autonomie, l'articulation dans / hors les cadres, les zones d'expression, la pédagogie par le faire.** »

Je retiens également **la notion de bien commun, la nécessité de se faire confiance, et ce comme base pour faire société. Faire en se sentant légitime, l'enjeu est de permettre à chacune et chacun de se sentir légitime à agir, à s'engager. C'est pourquoi, pour revenir à la Charte, celle-ci est pluriannuelle : elle a pour ambition la confiance et la durabilité, conditions pour porter un vrai projet. L'objectif : laisser la place, permettre d'ouvrir le champ du faire. »**

▪ **Apports des personnes présentes en salle**

Les échanges avec les salles ont permis de rappeler que :

- **Les fonds micro-projets** travaillés avec la Fondation pour le Logement sont essentiels dans les quartiers populaires pour travailler. Ils **permettent une reconnaissance transverse des savoirs et savoir-faire**, constituent des réseaux de petits financements, à l'articulation entre la démarche d'autonomie et la relation à l'administration, l'institution.
- A partir de cette expérience et de façon plus globale (face à la menace autoritaire), la question est **comment créer des tiers espaces pour faire dialoguer les intérêts partagés ?** Rester dans cet interstice « dans un bon inconfort » semble nécessaire !
- La nécessité d'interstice, de marge créatrice pose question quant à **comment ménager la liberté des projets dans un contexte de gestionnarisation des associations, avec une Politique de la ville clairement cadrée en appels à projets ?** Les fonds micro-projets peuvent (doivent) rester des alternatives.
- Quoiqu'il en soit, aujourd'hui, le dialogue avec l'institution est possible ; la question de la poursuite de l'action au-delà de possibles bascules politiques invite à prendre conscience de **la nécessité de tiers espaces**, aux marges de l'Etat, des institutions publiques. Il y a nécessité à aider ces espaces, ces projets, pour « que la démocratie ne s'éteigne pas, dans la division et la dépression ».
- A l'école ETRE on remarque que malheureusement la dépression est effectivement très présente chez les jeunes. Pouvoir se projeter est essentiel. Rendre lisible les choses, articuler la remobilisation avec la possibilité de trouver les ressources possibles pour agir. Comprendre le macro, et « reconnecter leur expérience à un tout, notre société, c'est ça pour nous faire citoyennetés ».

Ce que l'on peut retenir...

Bousculer les cadres, c'est d'abord interroger les injonctions normatives : L'usage du mot « citoyenneté » dans les discours publics est asymétrique : certains doivent « faire leurs preuves », d'autres pas. Déplacer les lignes implique de questionner ces normes implicites.

Des citoyennetés en marge, mais bien réelles : les formes de citoyenneté vécues dans les quartiers populaires existent en dehors des cadres institutionnels classiques : elles se développent dans les interstices de la présence ambivalente de l'État, grâce à des pratiques quotidiennes, relationnelles, souvent invisibilisées.

L'intermédiation comme agir politique : le travail d'intermédiation — notamment porté par les mères — constitue une forme de pouvoir d'agir située : elles négocient, traduisent, régulent, et rendent possible une cohabitation avec l'État, tout en assumant un rôle fragile, peu reconnu, et coûteux.

La démocratie d'interpellation comme espace d'action : au-delà des dispositifs institués, la capacité à interpellier est un levier de citoyenneté situé aux interstices entre prévu et non prévu, cadre et hors cadre. Certaines villes expérimentent aujourd'hui des cadres protecteurs permettant d'encourager cette interpellation, à rebours d'un contexte national peu favorable.

En effet, le contexte est celui de la fragilisation associative : l'augmentation de la stigmatisation, des pressions et des entraves contre les associations rend d'autant plus nécessaire la protection de leurs capacités d'agir et de leur indépendance démocratique.

Les tables de quartier : des espaces hybrides qui créent du pouvoir d'agir

Issues d'expérimentations nationales, les tables de quartier permettent de partir des besoins réels des habitants, d'ancrer des dynamiques collectives et de faire émerger des mobilisations victorieuses — comme le retour du bus de nuit à Notre Dame Limite.

L'écologie populaire : partir du quotidien pour aller vers le politique : les tables d'écologie populaire et les pratiques du Paysan Urbain montrent que les préoccupations environnementales prennent sens lorsqu'elles émergent des réalités vécues (alimentation, nature, santé, espaces de vie), en travaillant l'insertion, la confiance et l'expérience concrète.

La pédagogie du faire comme levier de citoyenneté : avec l'École ETRE, le passage par le faire, l'expérience, la co-construction de règles et la valorisation des parcours deviennent des outils d'émancipation, surtout pour les jeunes les plus éloignés des institutions.

Des interstices indispensables face à la standardisation des politiques publiques

Dans un contexte d'appels à projets et de gestionnarisation, les acteurs rappellent l'importance de préserver des marges de manœuvre, des espaces souples, permettant l'autonomie et la créativité.

Co-construire avec les associations pour transformer durablement la relation institutionnelle

La démarche des États Généraux de la Vie Associative montre que la confiance, la réciprocité et la proximité peuvent déplacer les cadres administratifs, faire évoluer les pratiques internes des collectivités, et ouvrir des espaces démocratiques plus inclusifs.